

a

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingt-troisième session
Rome, 1-2 décembre 2004

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DU BRÉSIL

POUR LE

**PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES MICROENTREPRISES FAMILIALES
RURALES DANS LE NORD-EST**

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE.....	iii
POIDS ET MESURES.....	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA.....	1
A. L'économie et le secteur agricole.....	1
B. Données d'expérience.....	3
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Brésil.....	3
DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET.....	5
A. Zone du projet et groupe cible	5
B. Objectifs et portée	6
C. Composantes	6
D. Coûts et financement	7
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes.....	10
F. Organisation et gestion.....	10
G. Justification économique	12
H. Risques.....	12
J. Aspects novateurs.....	13
TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ.....	13
QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION.....	14
 ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES ATTENDUES LORS DES NÉGOCIATIONS DE PRÊT	15

APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN THE FEDERATIVE REPUBLIC OF BRAZIL (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DU BRÉSIL)	2
III. MARCO LÓGICO (CADRE LOGIQUE)	3
IV. ORGANIZATIONAL CHART (ORGANIGRAME)	5
V. LA ESTRATEGIA DE GÉNERO EN EL NORDESTE DEL BRASIL (STRATÉGIE D'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES DANS LE NORD-EST)	6

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Real brésilien (BRL)
1,00 USD	=	2,8 BRL
1,00 BRL	=	0,357 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

BDB	Banque du Brésil
BNB	Banque du Nord-Est du Brésil
CPAN	Comité du programme agro-industriel du Nord-Est
PIB	Produit intérieur brut
MDA	Ministère du développement agraire
UCP	Unité de coordination du projet
UGP	Unité de gestion du projet
Progaviao	Projet de développement communautaire pour la région de Rio Gaviao
PRONAF	Programme national de développement de l'agriculture familiale
Prosertao	Projet de soutien aux familles à faible revenu dans la région semi-aride de l'État de Sergipe
SAF	Secrétariat à l'agriculture familiale
SDT	Secrétariat au développement territorial
SEBRAE	Service brésilien d'aide aux petites et microentreprises

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DU BRÉSIL

Année budgétaire

1^{er} janvier – 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DU BRÉSIL

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES MICROENTREPRISES FAMILIALES RURALES

DANS LE NORD-EST

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	République fédérative du Brésil
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère du développement agraire
COÛT TOTAL DU PROJET:	47,39 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	15,45 millions de DTS (équivalant approximativement à 23,16 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	18 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans, avec un taux d'intérêt équivalant au taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds
COFINANCEUR:	Aucun
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	22,76 millions de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	1,47 million de USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour l'appui aux projets

NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires? Bénéficieront du projet les ruraux pauvres du Nord-Est du Brésil qui, face à une situation socio-économique moins bonne que la moyenne pour ce qui est du revenu, du logement, de l'assainissement, de l'éducation et de la santé, orientent leur principale activité productive vers la création de petites entreprises agro-industrielles et rurales. Ce sont principalement, en particulier, de petits exploitants pratiquant l'agriculture familiale, des femmes et des jeunes des milieux ruraux ainsi que des bénéficiaires de la réforme agraire, qui ont grandement besoin de services techniques et de crédits. Certaines de ces personnes travaillent déjà dans des entreprises rurales caractérisées par divers degrés de capitalisation, de connexion avec les filières de transformation de produits agricoles, d'expérience des microentreprises et de pénétration des marchés, ou souhaitent élaborer des propositions commerciales pour entreprendre de nouvelles activités. La zone du projet englobe une centaine de municipalités du Nord-Est du pays, région essentiellement pauvre et semi-aride. Bénéficieront directement du projet quelque 20 000 ruraux – femmes et hommes.

Pourquoi sont-ils pauvres? Si, historiquement, la pauvreté rurale du Nord-Est trouve son origine dans la coexistence de vastes domaines (« plantations ») et de petites exploitations familiales, la mécanisation agricole, l'évolution des techniques et la diversification de la production ont toutes contribué, ces dernières décennies, à la perte d'emplois ruraux et à l'émigration. La pauvreté rurale de la région s'explique par les limites aussi bien des techniques de production que de son fonds de ressources naturelles. Cela se manifeste par de fréquentes sécheresses, par une érosion des sols et par une faible productivité agricole. La pauvreté est également liée au taux élevé d'analphabétisme, de l'insuffisance de l'infrastructure sociale et économique, de la répartition inégale des terres et des difficultés d'accès aux services et aux moyens techniques et financiers. Qui plus est, il subsiste des signes qui tendent à montrer que la discrimination à l'égard des femmes aggrave la pauvreté des ménages dirigés par ces dernières.

Qu'attendent-ils du projet? L'action que se propose de mener le FIDA enclenchera un processus innovant et participatif de développement et de capitalisation de l'activité commerciale aux niveaux municipal et territorial. Le but est de faire en sorte que les ruraux pauvres de la zone cible améliorent leurs capacités d'action commerciale et d'organisation et accroissent leurs revenus par: a) leur participation durable à des entreprises agro-industrielles rurales et autres économiquement viables entretenant des liens avec les marchés; b) une exploitation et une gestion plus intensives des ressources financières; et c) l'insertion des femmes rurales pauvres dans l'économie locale et l'offre d'un soutien devant améliorer leur condition sociale et économique par la promotion de l'égalité des sexes. Le projet tendra précisément à: a) renforcer les organisations de pauvres et d'entrepreneurs ruraux et à mettre au point des mécanismes locaux de recensement des perspectives commerciales et d'investissement dans des projets de production et de développement des affaires; b) garantir l'accès aux services d'appui technique et aux marchés; et c) créer un système efficace de services financiers ruraux (crédit et microcrédit) s'appuyant sur les services existants, sur les programmes du système bancaire structuré et sur un réseau intégré de coopératives locales d'épargne et de crédit. Il renforcera, dans le secteur agricole familial du Nord-Est, la capacité d'entreprendre d'environ 20 000 ruraux femmes et hommes en intégrant ou créant, selon les estimations, 3 000 entreprises agro-industrielles et autres économiquement viables et diverses, toutes liées aux marchés, capitalisées et dotées du soutien technique et financier requis.

Comment les bénéficiaires participeront-ils au projet? Les bénéficiaires du projet participeront à l'analyse, à la sélection et à la hiérarchisation de leurs activités de création d'entreprises rurales, y compris pour ce qui est du soutien technique et financier. Le projet favorisera la participation de leurs représentants aux réunions de forums municipaux et territoriaux à composition hommes-femmes équilibrée, chargés d'élaborer les programmes de développement, ainsi qu'à celles du comité directeur

du projet. Il s'attachera à mettre en œuvre des mécanismes concrets destinés à alléger la charge de travail au foyer, ce qui facilitera la participation des femmes rurales aux activités commerciales et génératrices de revenus.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À
LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DU BRÉSIL
POUR LE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES MICROENTREPRISES FAMILIALES
RURALES DANS LE NORD-EST

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République fédérative du Brésil d'un montant de 15,45 millions de DTS (équivalant approximativement à 23,16 millions de USD) à des conditions ordinaires, en vue de contribuer au financement du Projet d'appui au développement des microentreprises familiales rurales dans le Nord-Est. Le prêt aura une durée de 18 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans, et sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant au taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour l'appui aux projets en tant qu'institution coopérante du FIDA.

PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA¹

A. L'économie et le secteur agricole

1. Le Brésil est le pays le plus vaste d'Amérique latine (8,5 millions de km²) et le plus peuplé de la région (176 millions d'habitants en 2003). Le secteur rural compte 37 millions d'habitants, soit environ 21% de la population. Le Brésil est doté d'un Gouvernement fédéral et compte un District fédéral et 26 États regroupés, pour la planification et l'exécution de divers programmes de développement et compte tenu de leurs caractéristiques socioéconomiques, en cinq régions: Nord, Nord-Est, Centre, Sud-Est et Sud. La région Nord-Est englobe neuf États et inclut l'ensemble de ce que l'on appelle *poligono da seca* (polygone de la sécheresse) et le *sertão* semi-aride.
2. Après une longue période d'instabilité économique et financière, la situation a commencé à changer au Brésil en 1994, lorsque le *Plan Real* a introduit des réformes structurelles visant à équilibrer le budget et à réduire la dette publique, à accroître le rendement économique global et à renforcer les programmes de sécurité sociale, à privatiser les entreprises et services publics et à réformer l'imposition. Le taux d'inflation est passé de trois ou quatre à un ou deux chiffres. Entre 1997 et 2002, cependant, la croissance de l'économie brésilienne a été freinée par des facteurs internes et externes qui ont eu un impact négatif sur l'emploi et les revenus.
3. Sous le présent gouvernement (en fonction depuis janvier 2003), les engagements pris auprès des institutions financières internationales ont été tenus, et l'excédent primaire de 4,25% du produit national brut a dépassé les objectifs. Pendant ce temps, le produit national brut s'est légèrement contracté, même si l'on escompte, en 2004 et 2005, une croissance annuelle de 3% et un maintien de la stabilité budgétaire. Une réduction des taux d'intérêt stimulerait le crédit et, partant, l'investissement. Après plusieurs années diversement défavorables, il existe aujourd'hui de bonnes perspectives de reprise des revenus réels, avec une augmentation des salaires avant la fin de 2004 et une contribution positive des exportations à la croissance de l'économie nationale.

¹ Pour de plus amples informations, voir l'appendice I.

4. **Le secteur agricole.** L'adoption d'un nouveau modèle de développement économique a modifié le rôle du secteur agricole, tandis que de nouvelles politiques ont modifié les responsabilités des institutions publiques et privées et des organisations civiles. Ce secteur continue cependant de jouer un rôle essentiel dans la production de revenu global et dans les exportations, comme le montre sa contribution à la croissance du produit intérieur brut (PIB), supérieure à celle du reste de l'économie; il génère, par ailleurs, 24% des emplois du pays.

5. Le Gouvernement fédéral a mis en œuvre une politique explicite visant à modifier en profondeur à la fois la structure de l'économie agraire et la composition de la production agricole. Les stratégies et ressources utilisées dans le secteur paysan – qui domine par le nombre d'exploitations recensées dans le pays – visent à faciliter: a) la répartition des terres; b) la prise de décisions au niveau local, un rôle essentiel étant dévolu aux municipalités pour ce qui est de l'affectation des fonds publics et de l'investissement dans les services d'appui à la production agricole; c) la participation des agriculteurs aux activités locales de planification, des services d'appui étant fournis à la demande; et d) la participation du secteur privé par des initiatives favorisant le développement des microentreprises et leur intégration aux marchés locaux, sous-nationaux et extérieurs.

6. **Pauvreté rurale.** La pauvreté demeure, au Brésil, un phénomène socio-économique persistant et généralisé. Le pays compte la plus importante population de ruraux pauvres de l'hémisphère occidental. À l'aune du critère de non-satisfaction des besoins fondamentaux (qui équivaut à un peu moins de 2 USD par personne et par jour), quelque 50% des habitants du pays sont pauvres. Selon des estimations fondées sur un seuil de pauvreté de 1 USD par personne et par jour, quelque 50 millions de brésiliens, soit 30% de la population (2001), vivent dans la pauvreté; 55% de ces personnes vivent dans des zones rurales. Dans ces zones, un enfant sur trois est pauvre, près de 40% des enfants de 10 à 14 ans travaillent et les foyers dirigés par des femmes représentent 27% des ruraux pauvres.

7. Au sein des quelque 4,8 millions de petites exploitations familiales du pays, plus de la moitié des ménages subsistent dans des conditions de marginalité sociale et dans un environnement dégradé. Ils n'ont qu'un accès limité à la technologie et leurs activités de production sont globalement sous-capitalisées. Il leur faut donc absolument, pour dégager quelques revenus pour leur ménage, recourir au travail salarié, à des activités commerciales non structurées et à l'artisanat.

8. Si, historiquement, la pauvreté rurale du Nord-Est trouve son origine dans la coexistence de vastes domaines (« plantations ») et de petites exploitations familiales, la mécanisation agricole, l'évolution des techniques et la diversification de la production ont toutes contribué, ces dernières décennies, à la perte d'emplois ruraux et à l'émigration. C'est dans cette région que l'on recense la plus grande proportion de ruraux pauvres (plus de 12 millions) et que l'on enregistre les pires indicateurs du pays pour ce qui est du logement, de l'assainissement, de l'éducation et de la santé.

9. **Petites et microentreprises.** La plupart (99,2%) des 4,6 millions d'entreprises du Brésil sont soit des *microentreprises* (comptant jusqu'à 19 employés dans la production ou jusqu'à 9 employés dans les services et le commerce), soit de *petites entreprises* (entre 20 et 99 employés dans la production ou entre 10 et 49 dans les services et le commerce). Ces entreprises représentent 56% de l'emploi structuré total (net du secteur public). Dans la seule région Nord-Est, on recense environ deux millions de petites et microentreprises (structurées ou non), dont 30% sont situées dans des zones rurales et qui sont, pour la plupart, des initiatives (alimentation, commerce, textile artisanal) de femmes rurales pauvres. Dans la région Nord-Est, les entreprises rurales offrent aux groupes cibles du FIDA d'importantes possibilités de développement social et économique, en particulier lorsqu'on peut satisfaire les besoins techniques et financiers de ces entreprises.

B. Données d'expérience

10. **Projets achevés et en cours.** À ce jour, le FIDA a approuvé, s'agissant du Brésil, l'octroi de quatre prêts: a) le deuxième projet de développement rural du Ceara (prêt n° 051-BR), approuvé en décembre 1980 et clos en décembre 1987; b) le projet de soutien aux familles à faible revenu dans la région semi-aride de l'État de Sergipe (Prosertao) (prêt n°344-BR), approuvé en décembre 1993 et clos en juin 2003; c) le projet de développement communautaire pour la région de Rio Gaviao (Progaviao) (prêt n°404-BR), approuvé en décembre 1995 et actuellement en phase finale d'exécution; et d) le projet de développement durable à l'intention des colonies issues de la réforme agraire dans la zone semi-aride de la région du Nord-Est (projet Dom Hélder Câmara) (prêt n°494-BR), approuvé en décembre 1998; ce projet, mis en œuvre dans six États de la région Nord-Est, vise à produire de nouvelles politiques et des modèles efficaces de consolidation des colonies issues de la réforme agraire.

11. **Enseignements tirés.** Pour concevoir le projet proposé, il a été tenu compte des enseignements tirés, par le FIDA, de la mise en œuvre de projets dans la région Nord-Est. Ces enseignements sont les suivants: a) importance des entreprises rurales pour la région compte tenu des limites agroécologiques de cette dernière; b) action que mène le Service brésilien d'aide aux petites et microentreprises (SEBRAE) afin de faciliter le recensement et la création d'entreprises rurales; c) intérêt que présentent le microcrédit et l'expérience d'organisations non gouvernementales spécialisées dans la finance; d) nécessité de renforcer les organisations locales et leur contribution à la création d'une demande; et e) promotion de l'autodéveloppement, en vertu duquel des individus et des groupes de bénéficiaires analysent leurs propres perspectives commerciales, ce qui facilite la conception de produits et permet de mieux contrôler leur qualité.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Brésil

12. **Stratégie du FIDA.** Se fondant sur l'exposé des options et stratégies d'intervention par pays (1997), le FIDA a reformulé sa stratégie institutionnelle et opérationnelle de collaboration avec le Brésil. Les grands axes de cette stratégie étaient les suivants: a) affectation de la priorité à la région Nord-Est, qui possède la plus grande concentration de ruraux pauvres; b) réintroduction de l'accès à la terre comme l'un des axes d'intervention du FIDA, le soutien allant de préférence aux colonies existantes issues de la réforme agraire; et c) soutien à la politique menée par les pouvoirs publics, qui vise à développer et à consolider la petite agriculture familiale, par la recherche des moyens de lier une future opération du FIDA au Programme national de développement de l'agriculture familiale (PRONAF). Les principaux instruments recommandés aux fins des interventions du FIDA étaient les suivants: a) création, avec le Gouvernement fédéral, d'un partenariat stratégique accompagné de mesures visant à s'attacher la participation des États, des municipalités et du secteur privé; b) renforcement de la valorisation des ressources humaines; c) mise au point de nouvelles modalités de prestation de services d'appui essentiels tels que les services financiers ruraux; et d) encouragement de l'activité hors exploitation, du développement des entreprises rurales existantes et de la création de nouvelles entreprises par l'offre de services essentiels – accès aux marchés, soutien technologique, crédit et assistance juridique. En appliquant les directives stratégiques et les critères de l'exposé des options et stratégies d'intervention par pays, on a pu recenser deux types de possibilité d'investissement. Le premier correspond au projet Dom Hélder Câmara, en cours d'exécution; le second, qui fait intervenir des services financiers et techniques aux petits agriculteurs et entrepreneurs, a servi à formuler le projet proposé.

13. **Politique des pouvoirs publics.** Le Gouvernement fédéral a mis en œuvre une politique explicite visant à modifier en profondeur à la fois la structure de l'économie agraire et la composition de la production agricole, tout en développant son action sociale en vue de faciliter l'accès des ruraux pauvres aux biens et services publics. Les stratégies et ressources utilisées dans le secteur de l'agriculture familiale, qui domine par le nombre d'exploitations recensées dans le pays,

visent: a) à améliorer la sécurité alimentaire et à faciliter la création de revenus et d'emplois et la réduction de la dépendance économique extérieure; b) à faciliter le développement intégré des zones semi-arides par une politique territoriale durable; c) à faciliter le développement du secteur non agricole, notamment de l'agro-industrie, de la transformation et des services; et d) à faciliter la consolidation des chaînes de production et de transformation agro-industrielles.

14. **Programmes publics.** Ces dernières années, les pouvoirs publics ont mis en œuvre plusieurs programmes hautement prioritaires qui visent à réduire la pauvreté rurale et à soutenir l'agriculture familiale. Ces programmes tendent à faciliter l'accès des petits exploitants marginaux et des sans terre à la terre et aux technologies ainsi qu'aux services et crédits d'aide à la production. Ils visent aussi à renforcer les entreprises agro-industrielles de production et de transformation, à produire des devises en favorisant la diversification de la production et l'exportation, à ajouter de la valeur à la production agricole familiale et à organiser les producteurs tout en favorisant la décentralisation. Pour le gouvernement actuel, le soutien à l'agriculture familiale est l'un des principaux moyens de lutter contre la pauvreté, d'améliorer la sécurité alimentaire et de favoriser l'emploi et la création de revenus. Les principales initiatives publiques intéressant le projet sont: a) le programme «Zéro faim» qui, parallèlement à d'autres programmes sociaux, combat la pauvreté structurelle et la faim dans le pays de manière unifiée, le gouvernement actuel souhaitant foncièrement assurer à chacun une alimentation satisfaisante; b) le programme PRONAF et le programme complémentaire d'industrialisation de l'agriculture familiale; et c) divers programmes de crédit et de services financiers non bancaires.

15. **Principales institutions participantes.** Le Ministère du développement agraire (MDA), qui sera l'agent d'exécution du projet, est responsable, au niveau fédéral, du développement durable de l'agriculture familiale ainsi que de la réforme agraire. Il intègre des secrétariats clés, dont le Secrétariat à l'agriculture familiale (SAF), qui est responsable du programme sectoriel correspondant PRONAF et du programme d'agro-industrialisation, et le Secrétariat au développement territorial (SDT), qui est chargé de mettre en œuvre la stratégie nationale de développement territorial et d'exécuter le programme d'infrastructure PRONAF. Le SEBRAE, entité chargée d'appuyer le développement des petites et microentreprises, comprend un département du développement local, qui concentre son action sur les entreprises rurales. La Banque du Brésil (BDB) et la Banque du Nord-Est du Brésil (BNB) sont les principaux agents financiers chargés d'affecter les ressources du PRONAF.

16. **Les activités de lutte contre la pauvreté menées par d'autres grands donateurs.** La Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement sont, pour ce qui est d'accorder des prêts destinés à éradiquer la pauvreté dans la région Nord-Est, les institutions les plus actives. La première met en œuvre plusieurs projets complémentaires qui recèlent d'importantes possibilités de synergie avec des opérations financées par le FIDA, tels les projets de réduction de la pauvreté mis en œuvre à Bahia, Ceara, Pernambuco et Piaui, qui procurent à des associations locales les moyens de financer de modestes investissements. De même, les projets mis en œuvre par la Banque interaméricaine de développement dans le Nord-Est semi-aride incluent des activités qui peuvent parfaitement compléter la stratégie menée par le Fonds dans la région. Son projet de réforme agraire et d'autonomisation des colonies vise à créer un système de consolidation des colonies rurales tandis que son programme pour les microentreprises du Nord-Est soutiendra le programme CrediAmigo de la BNB.

17. **Raison d'être du projet.** La stratégie globale du projet proposé est conditionnée par la politique et par les priorités que s'est fixées le gouvernement pour consolider ses programmes d'atténuation de la pauvreté rurale et de développement de l'agriculture familiale dans le Nord-Est. Ces programmes sont mis en œuvre par divers secrétariats relevant du MDA. Ils ont pour objet de favoriser l'agro-industrialisation, d'appuyer l'agriculture familiale et de créer une infrastructure. La stratégie des pouvoirs publics est très proche de celle adoptée par le FIDA. Le gouvernement, ayant

constaté l'ampleur de la pauvreté rurale qui sévit dans le Nord-Est, met en œuvre une stratégie destinée à compléter l'agriculture paysanne (en soutenant, par exemple, les entreprises de transformation).

18. La stratégie retenue se fonde sur le fait que les microentreprises rurales possèdent, dans le Nord-Est semi-aride, un fort potentiel de développement. Ce secteur offre, s'agissant de la création de revenus et d'emplois, une alternative valable dans une région pauvre en ressources naturelles, ce qui limite la productivité et la production agricoles. La stratégie adoptée est déterminée: a) par les facteurs – mis en évidence par la sous-utilisation des ressources du PRONAF – qui entravent ou facilitent la capitalisation du monde rural et b) par les forces et faiblesses des programmes en cours et des institutions concernées. Pour résoudre ces problèmes, il est prévu de former une alliance opérationnelle entre, notamment, le Programme d'industrialisation de l'agriculture familiale du SAF, le SEBRAE, les deux principales institutions bancaires du Nord-Est (la BNB et la BDB) et des prestataires de services techniques et financiers spécialisés relevant du secteur privé. En effet, s'il a été noté que les difficultés liées aux services techniques et financiers spécialisés étaient l'un des principaux problèmes auxquels se heurtent les groupes cibles du FIDA, d'importantes limites ont également été observées dans l'action que mène actuellement le gouvernement pour desservir la clientèle voulue dans les zones rurales. Le projet proposé contribuerait ainsi à développer les opérations et les effets produits sur le terrain.

DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET

A. Zone du projet et groupe cible

19. **Zone du projet.** Des activités seront entreprises dans les 30 municipalités de la région de Xingo situées dans les États d'Alagoas, Bahia, Pernambuco et Sergipe, où prédominent la pauvreté rurale et la semi-aridité et où, par le passé, des projets de développement local ont été mis en œuvre pour organiser les producteurs familiaux ruraux, créer une communauté d'acteurs locaux et concevoir des plans de développement municipal et territorial. La zone du projet sera rapidement étendue pour inclure d'autres régions du Nord-Est présentant un profil similaire de pauvreté et de semi-aridité et des possibilités comparables de développement des entreprises rurales, la plupart de ces régions ayant bénéficié d'autres programmes de développement, en particulier de projets du FIDA.

20. **Groupe cible.** Dans le Nord-Est, l'incidence de la pauvreté rurale dépasse 80%; la grande pauvreté touche plus de 50% de la population rurale et les indicateurs économiques et sociaux sont généralement inférieurs à la moyenne, avec des taux de chômage et de sous-emploi catastrophiques. La pauvreté rurale touche des ménages dont le fragile bien-être socio-économique dépend de l'accès dont ils disposent aux moyens de production (taille de l'exploitation ou nombre de têtes de bétail), de la proportion de la production destinée à l'autoconsommation, et de la commercialisation de la maigre production tirée d'une modeste activité de culture et d'élevage. La plupart des membres des groupes cibles n'ont, en matière d'agriculture de subsistance, qu'une capacité limitée; ils doivent donc également, pour survivre, pratiquer la transformation de produits – agricoles ou non – et recourir au travail salarié saisonnier – agricole ou non. La pauvreté est particulièrement extrême dans les ménages dirigés par une femme.

21. Sont visés par le projet les ruraux pauvres de la région Nord-Est qui ont orienté leur principale activité productive vers la création de petites entreprises agro-industrielles et rurales, en particulier les petits exploitants pratiquant l'agriculture familiale, les femmes et les jeunes des milieux ruraux ainsi que les bénéficiaires de la réforme agraire, qui ont grandement besoin de services techniques et de crédits. Ces personnes travaillent déjà dans des entreprises rurales caractérisées par divers degrés de capitalisation, de connexion avec les filières de transformation de produits agricoles,

d'expérience des microentreprises et de pénétration des marchés, ou souhaitent élaborer des propositions commerciales pour entreprendre de nouvelles activités.

B. Objectifs et portée

22. **Objectifs et portée.** L'objectif global est de réduire les niveaux de pauvreté et d'inégalité sociale parmi les ruraux pauvres de la région Nord-Est du pays. Le but est de faire en sorte que les ruraux pauvres de la zone cible améliorent leurs capacités d'action commerciale et d'organisation et accroissent leurs revenus par: a) leur participation durable à des entreprises agro-industrielles rurales et autres économiquement viables entretenant des liens avec les marchés; b) une exploitation et une gestion plus intensives des ressources financières; et c) l'insertion des femmes rurales pauvres dans l'économie locale et l'offre d'un soutien devant améliorer leur condition sociale et économique par la promotion de l'égalité des sexes.

23. Le projet tendra précisément à: a) renforcer les organisations d'entrepreneurs familiaux ruraux et à mettre au point des mécanismes locaux de recensement et de concrétisation des perspectives d'investissement et de développement des affaires; b) garantir l'accès des bénéficiaires aux services d'appui technique, aux marchés et aux services financiers; c) créer un système efficace de services financiers ruraux (crédit et microcrédit) s'appuyant sur les services et programmes existants et mettre sur pied un réseau intégré d'intermédiaires financiers locaux; d) mettre au point des mécanismes garantissant l'accès équitable et permanent des deux sexes aux services et aux ressources; et e) mettre sur pied, au moyen d'un système spécialisé de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, un mécanisme accéléré d'apprentissage et d'innovation permettant de reproduire et d'étendre au reste de la zone du projet les programmes couronnés de succès dans les municipalités initiales.

24. **Méthode d'intervention.** L'action menée prendra les formes suivantes: a) offre par des entités privées, à la demande d'entités locales, municipales et microrégionales, de services techniques d'aide à la création d'une demande et à la planification du développement; b) promotion du commerce comme instrument de création d'entreprises financièrement rentables et viables; c) interventions initiales dans des zones où des activités de préinvestissement ont été menées dans le cadre de projets du FIDA ou d'autres programmes en cours d'exécution; d) étude de la charge de travail des femmes rurales et mise au point de mécanismes devant aider ces femmes à contrôler les activités des entreprises rurales; et e) création d'un partenariat opérationnel entre entités publiques et privées (MDA/SAF, SDT, SEBRAE, États, municipalités et organisations commerciales).

C. Composantes

25. Le projet comprend deux composantes essentielles: a) des services d'appui technique et b) des services financiers. Sa mise en œuvre durera six ans.

26. **Services d'appui technique.** Cette composante a pour objet de susciter et de recenser de nouveaux débouchés chez les bénéficiaires potentiels et de faciliter, sur le plan technique, la planification et la mise en œuvre de projets de création d'entreprises rurales. La création d'entreprises familiales rurales sera soutenue de deux façons: a) en renforçant l'actif humain des créateurs d'entreprises et b) en renforçant, pour consolider les filières de production, l'actif social des communautés en améliorant leur aptitude à s'organiser et à collaborer avec des groupes de producteurs locaux, avec d'autres entreprises et institutions menant la même activité économique, et avec les autorités et institutions locales à même d'apporter un appui. Cette composante se subdivise en deux sous-composantes.

27. Dans le cadre de la sous-composante **création et recensement de débouchés**, on étudiera les perspectives de développement économique et l'on renforcera les actifs sociaux afin d'instaurer un

environnement propice à la création d'entreprises viables. Dans les territoires où s'élaborent déjà, de manière participative, des programmes de développement municipal et territorial, il sera appliqué une stratégie en cinq étapes: a) renforcement de l'offre locale de services techniques; b) promotion et recensement de solides programmes et débouchés commerciaux (promoteurs commerciaux); c) sélection de bénéficiaires, y compris des entreprises familiales ou associatives existantes et des individus ou des groupes ayant des idées ou des projets de création d'entreprises; d) diagnostic commercial; et e) élaboration de stratégies commerciales et traitement des demandes d'assistance technique et de financement. Dans les territoires où il n'a encore été menée aucune activité de développement, il est envisagé quatre étapes préliminaires: a) sélection des zones d'intervention; b) création d'instances de développement municipal; c) élaboration de programmes de développement municipal; et d) élaboration d'un programme de développement microrégional. Dans le cadre de la sous-composante **assistance technique**, il sera fourni, de manière souple et en coopération avec toutes les institutions à même de contribuer à la consolidation des entreprises ou filières soutenues, des services techniques de planification et de mise en œuvre de propositions commerciales approuvées. Ces services viseront: a) à faciliter l'établissement de liens commerciaux et, partant, la commercialisation des produits; b) à appuyer directement les prestataires de services techniques aux entreprises; et c) à renforcer la création et l'organisation d'entreprises.

28. **Services financiers.** Cette composante vise à accroître l'accès des ruraux pauvres aux services financiers en étendant la couverture du programme PRONAF et en créant un système compétitif et viable de services financiers non bancaires locaux. À cette fin, on s'emploiera à résoudre les difficultés rencontrées actuellement par système bancaire structuré (c'est-à-dire la BDB et la BNB) pour étoffer la clientèle rurale encore limitée, on encouragera la conception de produits bancaires nouveaux et de pratiques administratives moins restrictives, et l'on appuiera la création de financements garantis.

29. Cette composante se subdivisera en trois activités. a) Les activités de crédit viseront à développer l'utilisation des lignes de crédit du PRONAF (agro-industrie, production agricole, transformation, artisanat, etc.) par diverses activités de formation et de soutien associant, notamment, des entreprises clientes potentielles, le personnel bancaire local et les représentants des bénéficiaires. Ces activités feront également intervenir des mécanismes institutionnels précis mis en place par les pouvoirs publics et les établissements bancaires participants. La BNB et le MDA, notamment, ont signifié leur intention de coordonner le Programme national d'industrialisation de l'agriculture familiale. Ce programme prévoit la formation de techniciens à l'élaboration de projets agro-industriels, une aide à la gestion des entreprises agro-industrielles et la création de réseaux commerciaux. b) Les activités de financement garanti viseront à étendre la couverture des services bancaires destinés aux ruraux pauvres en renforçant les fonds de capitaux et les moyens institutionnels. Les activités consisteront notamment à évaluer les programmes existants de financement garanti, à en créer de nouveaux et à négocier avec des entités publiques, à l'appui de ces programmes, des accords de contribution de capitaux et d'appui pédagogique et technique au développement des moyens. c) Dans le cadre de la troisième activité, on s'attachera à renforcer le réseau de coopératives d'épargne et de crédit dans la zone du projet, en particulier l'aptitude de ces derniers à mobiliser des ressources locales et à ramifier leurs services de crédit et de microcrédit pour desservir les ruraux pauvres.

D. Coûts et financement

30. Le coût total du projet a été estimé à 47,39 millions de USD (y compris les provisions pour aléas financiers et aléas d'exécution), montant qui sera financé comme suit: un prêt de 23,16 millions de USD (49% du coût total) consenti par le FIDA, une contribution de 22,76 millions de USD (48% du coût total) accordée par le gouvernement et une contribution de 1,47 million de USD (équivalant à 3% du coût du projet) accordée par les bénéficiaires. Le financement du projet s'étalera sur six ans. Sur le montant total des coûts de base, qui s'élève à 44,53 millions de USD, les

services d'appui technique se sont vu allouer 20,81 millions de USD (soit 47%), y compris les ressources destinées à la promotion du commerce et à l'assistance technique. Les services financiers représenteront 43% des coûts de base, soit 19,09 millions de USD; ce montant inclut les ressources nécessaires à l'offre de crédits, à la formation et au renforcement des coopératives. L'unité de coordination du projet s'est vu allouer 4,63 millions de USD, soit 10% des coûts de base. Ces ressources serviront à administrer les unités de gestion et de coordination du projet.

TABEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie locale	Devises	Total	% des devises	% total des coûts de base
A. Services d'appui technique					
Création et recensement de débouchés	2 932,6	1 149,7	4 082,3	28	9
Assistance technique	11 785,9	4 944,0	16 729,9	30	38
Sous-total	14 718,5	6 093,6	20 812,2	29	47
B. Services financiers	18 766,2	322,0	19 088,2	2	43
C. Unité de gestion du projet					
Bureau central	1 581,8	107,8	1 689,6	6	4
Groupe de coordination sur le terrain	2 773,8	169,3	2 943,1	6	7
Sous-total	4 355,5	277,2	4 632,7	6	10
Total des coûts de base	37 840,3	6 692,8	44 533,1	15	100
Aléas d'exécution	850,7	332,6	1 183,4	28	3
Aléas financiers	1 246,3	424,5	1 670,8	25	4
Total des coûts du projet	39 937,3	7 449,9	47 387,2	16	106

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

Composantes	Gouvernement		FIDA		Bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
A. Services d'appui technique											
Création et recensement de débouchés	636,9	14,3	3 806,4	85,7	-	-	4 443,2	9,4	1 251,1	2 658,9	533,2
Assistance technique	2 354,4	12,6	14 919,1	79,6	1 471,3	7,8	18 744,8	39,6	5 540,5	10 954,9	2 249,4
Sous-total	2 991,3	12,9	18 725,4	80,8	1 471,3	6,3	23 188,0	48,9	6 791,6	13 613,8	2 782,6
B. Services financiers	17 641,8	91,9	1 554,9	8,1	-	-	19 196,7	40,5	354,5	18 700,4	141,8
C. Unité de gestion du projet											
Bureau central	767,0	42,1	1 056,9	57,9	-	-	1 823,9	3,8	118,7	1 619,3	85,8
Groupe de coordination sur le terrain	1 360,3	42,8	1 818,4	57,2	-	-	3 178,7	6,0	185,1	2 829,3	164,2
Sous-total	2 127,4	42,5	2 875,2	57,5	-	-	5 002,6	10,6	303,8	4 448,7	250,1
Total des décaissements	22 760,5	48,0	23 155,5	48,9	1 471,3	3,1	47 387,2	100,0	7 449,9	36 762,9	3 174,4

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

31. **Passation des marchés.** Les véhicules, équipements et meubles financés par le FIDA seront achetés conformément aux directives du Fonds. Pour l'achat de tout véhicule, matériel, mobilier ou service technique dont le coût est susceptible de dépasser 500 000 USD, il est lancé un appel d'offres international. Pour l'achat de biens et de services susceptibles de coûter entre 50 000 USD et 500 000 USD, il est lancé un appel d'offres national. Pour les contrats susceptibles de coûter entre 5 000 USD et 50 000 USD, il est lancé un appel d'offres national restreint, les marchés étant attribués sur la base de propositions faites par au moins trois fournisseurs remplissant les conditions requises. L'achat de biens et de services susceptibles de coûter l'équivalent de 5 000 USD ou moins s'effectuera par procédure directe. L'unité d'administration du projet instituera un comité de passation des marchés chargé de garantir la transparence des procédures. Les services de consultant et les prestataires de services seront sélectionnés conformément aux procédures de l'institution coopérante et d'une manière qui satisfasse le FIDA.

32. **Décaissements.** Les décaissements d'un montant inférieur à 10 000 USD destinés à couvrir les dépenses d'exploitation, les traitements, les véhicules, le matériel et le mobilier s'effectueront sur la base d'états de dépenses conformément à l'Accord de prêt. Pour tout décaissement d'un montant égal ou supérieur à 10 000 USD destiné à couvrir les dépenses ci-dessus, ainsi que d'autres postes de dépense non spécifiés ci-dessus, il faudra présenter des pièces justificatives. Il sera ouvert à la Banque centrale du Brésil, au nom du projet, un compte spécial en dollars des États-Unis. Lorsque les conditions d'entrée en vigueur du prêt auront été remplies et qu'une demande établie par l'emprunteur aura été reçue, le FIDA versera sur le compte spécial, à titre de dépôt initial, 2,3 millions de USD. Il sera ouvert à la BNB un compte de projet en monnaie locale sur lequel seront déposés, chaque année, les fonds de contrepartie. Ce compte sera reconstitué conformément aux procédures énoncées dans l'Accord de prêt et aux conditions générales.

33. **Comptabilité et vérification des comptes.** Dès l'entrée en vigueur du prêt et avant le dépôt initial sur le compte spécial, il sera mis en place pour le projet, par l'entremise d'un cabinet comptable spécialisé, des systèmes de comptabilité et de contrôle interne. La comptabilité s'effectuera par composante, par catégorie de décaissement et par dépense publique. Un cabinet d'audit qualifié payé sur les recettes du projet sera sélectionné, à la discrétion du FIDA, pour vérifier chaque année les comptes et la gestion du projet. Les comptes ainsi vérifiés et le rapport d'audit, contenant une opinion distincte sur les états de dépenses et le compte spécial, seront transmis au FIDA au plus tard six mois après la clôture de chaque exercice.

F. Organisation et gestion

34. Le MDA sera chargé de l'exécution du projet; structurellement, le projet relèvera du SAF. Les activités du projet seront régies par un comité directeur, le **Comité du programme agro-industriel du Nord-Est (CPAN)**, qui sera lié au Conseil national du développement rural durable. Ce comité sera chargé, notamment: d'approuver les plans de travail et budgets annuels du projet, de s'assurer que les activités du projet sont conformes à la politique du MDA et aux accords conclus entre le gouvernement et le FIDA, et de suivre régulièrement les résultats et l'impact du projet. Le CPAN, qui sera présidé par un représentant du MDA, regroupera trois chefs de départements du SAF (génération de revenu et production de valeur ajoutée, financement de la production, assistance technique et formation), le coordinateur du Programme d'industrialisation de l'agriculture familiale, un représentant du SDT, trois personnes représentant le SEBRAE, la BNB et la BDB, et trois représentants de la société civile.

35. **L'Unité de gestion du projet (UGP)** jouira d'une autonomie juridique, technique, financière et administrative comparable à celle accordée dans le cadre d'un mécanisme similaire mis sur pied par le MDA pour le projet Dom Hélder Câmara, que finance le FIDA. Elle disposera d'un bureau central à

Brasilia et d'une unité de coordination du projet (UCP) présente sur le terrain. L'UGP aura principalement pour tâches d'assurer la cohérence des activités du projet dans le cadre du Programme d'industrialisation de l'agriculture familiale et de coordonner l'action de toutes les entités participant au projet, y compris d'autres départements du SAF et d'autres secrétariats du MDA, en particulier du SDT et de son programme d'infrastructure. Elle assurera la gestion stratégique du projet, établira les plans de travail et les budgets annuels, suivra et évaluera les activités, veillera au respect des accords de partenariat, recrutera les personnels nécessaires et passera des marchés avec des prestataires de services. Elle sera dirigée par un directeur de projet, qui sera nommé par le FIDA, et comptera également trois agents chargés de la planification et de la coordination, de l'appui technologique, et des questions administratives et financières.

36. L'UCP disposera de l'autonomie technique et opérationnelle et sera directement responsable de la mise en œuvre du projet; elle sera, en particulier, chargée de conseiller et de superviser les prestataires de services. Elle sera dirigée par un coordinateur technique, qui sera assisté d'une équipe multidisciplinaire de six spécialistes (problématique hommes-femmes, organisation des producteurs, technologie agro-industrielle, commercialisation et logistique, assistance technique et formation, et services financiers) et d'une petite équipe d'appui chargée du suivi technique et administratif ainsi que de l'évaluation du projet.

37. **L'exécution du projet** commencera dans des zones où des activités de préinvestissement (études, formation et renforcement de l'organisation locale) ont déjà été menées de façon à créer un environnement favorable au lancement d'activités d'agro-industrialisation et de création d'entreprises rurales. Dans la région de Xingo, l'essentiel de ce travail préparatoire a été réalisé par le SEBRAE, qui sera associé au projet. Il s'instituera également une étroite coopération entre le projet et des programmes financés par le gouvernement et par des organismes de développement internationaux ou bilatéraux, en particulier dans la zone d'autres projets du FIDA tels que ceux de Prosertao, Progaviao et Dom Hélder Câmara et d'autres régions prioritaires du MDA/SDT.

38. En raison de leur nature stratégique, les services d'appui techniques seront mis en œuvre sous la responsabilité directe du directeur de projet; le suivi sur le terrain sera assuré par l'UCP, par l'entremise de services confiés au SEBRAE, à des prestataires techniques privés, à des universités et à des organisations non gouvernementales spécialisées. Les services financiers seront assurés par le spécialiste financier au moyen d'accords et de marchés passés avec les institutions financières participantes, des cabinets de consultants et des entités publiques et privées.

39. **Participation des bénéficiaires et équilibre de la représentation des sexes.** Les bénéficiaires du projet participeront à la recherche, à la sélection et à la hiérarchisation des idées et propositions de développement commercial ainsi que des demandes d'appui technique et financier à la conception et à la mise en œuvre de projets de création d'entreprises. Un groupe – à composition hommes-femmes équilibrée – de représentants des bénéficiaires sera invité à participer aux réunions des forums municipaux et territoriaux chargés d'élaborer les programmes de développement correspondants. Trois représentants de la société civile siégeront au CPAN. Un spécialiste de la problématique hommes-femmes garantira une représentation équitable des sexes dans les activités et investissements du projet. Dans le cadre de la stratégie horizontale applicable à tous les projets, il sera mis en œuvre des activités promouvant les femmes: formation d'agents des prestataires de services techniques; sensibilisation des autorités locales et municipales; création de consultations spécialisées; formation de femmes rurales à des fonctions de direction; étude de mesures allégeant la charge de travail des femmes au foyer; négociation, avec les municipalités et les États, d'accords visant la création de centres de puériculture.

40. **Suivi, évaluation et apprentissage.** Il sera créé, au sein de l'UGP, une unité de suivi, d'évaluation et d'apprentissage qui sera chargée de suivre la réalisation des objectifs et buts du projet et l'affectation des ressources. Son système d'information servira d'outil de gestion et de

contrôle social, s'appuyant pour cela sur une base de données créée initialement dans le cadre d'une étude de référence portant sur la zone du projet. Le système de suivi et d'évaluation utilisera, en sus des divers profils des bénéficiaires et des prestataires de services techniques, des indicateurs de performance sexospécifiques, spatiaux et temporels. Il s'appuiera sur un cadre logique compatible avec le système de suivi des résultats et de l'impact adopté par le FIDA. Il utilisera des évaluations réalisées par les bénéficiaires et par d'autres entités participantes, et sera secondé par les instruments de suivi du PRONAF. Des études et séminaires spécialisés seront organisés sur les thèmes suivants: décentralisation, impact des femmes, développement commercial, technologie et innovation.

G. Justification économique

41. **Bénéficiaires.** Le projet renforcera la capacité d'entreprendre d'environ 20 000 ruraux – femmes et hommes – pratiquant l'agriculture familiale dans le Nord-Est du Brésil. Pour ce faire, il créera 3 000 entreprises familiales rurales économiquement viables, diverses, toutes liées aux marchés, capitalisées et bénéficiant de mécanismes indispensables de soutien technique et financier. Bénéficieront indirectement du projet 100 000 personnes, pour la plupart des parents de participants directs. Grâce à l'accroissement des revenus découlant du projet, les conditions de vie, l'alimentation, la santé et l'instruction de l'ensemble de la population cible vont considérablement s'améliorer. Selon les estimations, 15 000 personnes supplémentaires bénéficieront indirectement du projet grâce aux liens tissés entre les entreprises et à l'effet multiplicateur des mesures prises au sein de l'économie régionale. De même, le projet créera 20 000 emplois, contribuant ainsi à réduire le chômage dans la région.

42. **Avantages du projet et analyse économique.** Les avantages du projet ont été estimés, à titre indicatif, en partant d'hypothèses et de paramètres clés concernant, notamment, la taille des microentreprises, les techniques utilisées, la nature de la production et des produits, et le type d'organisation. Les informations ont été compilées par le Programme d'industrialisation de l'agriculture familiale. En conséquence, il a été estimé qu'une fois que tous les bénéficiaires auront été incorporés au projet, la valeur de la production globale atteindra 70 millions de USD par an, avec une valeur ajoutée de 40 millions de USD. Ce dernier chiffre représente une plus-value de 2 000 USD par an et par bénéficiaire. La viabilité de chaque microentreprise sera analysée du point de vue de son impact financier, économique et environnemental.

H. Risques

43. Les principaux risques du projet peuvent être résumés comme suit. Premièrement, il n'est envisagé, au niveau du ministère ou du secrétariat (MDA/SAF), aucun changement institutionnel à même d'influencer la position du projet et l'on n'escompte, par ailleurs, aucune politique relative au programme PRONAF. Le programme est soutenu par une loi promulguée par le Congrès et en vigueur depuis 1996. Les risques ont également été réduits par le ferme engagement pris, par le gouvernement fédéral actuel, de prendre des mesures pour réduire la pauvreté rurale. Deuxièmement, on ne prévoit aucun risque technique. Les éléments techniques du projet de développement commercial ont été validés dans d'autres entreprises rurales, et la teneur technique des procédures de transformation des produits se fonde sur les nombreuses recherches spécialisées menées dans le cadre du programme Xingo et sur les importants travaux menés par la Société brésilienne de recherche agricole et par des universités régionales. Troisièmement, il existe des risques commerciaux liés à la faible diversification des produits, à la pléthore de produits similaires et à la réalisation d'études commerciales non fiables qui tendent à limiter la pénétration des marchés locaux, régionaux ou extérieurs. C'est là, cependant, la principale difficulté du projet, qui introduira une culture de l'entreprise fondée, pour chaque projet, sur l'établissement de plans de financement prenant en compte les méthodes modernes de gestion commerciale et de planification régionale.

I. Impact sur l'environnement

44. Le projet est classé en catégorie B compte tenu du fait que les risques identifiables peuvent être résolus par des recommandations et des interventions visant à préserver l'environnement. Aux fins de la présente évaluation, on a également supposé que le développement agro-industriel de faible intensité ne produirait pas, vu la nature des intrants primaires utilisés, d'importants résidus industriels. En outre, il a été tenu compte du fait que les investissements et initiatives mis en œuvre dans le cadre de ce projet de développement des microentreprises et du secteur de la transformation de produits agricoles allégeraient en fait la pression exercée par les bénéficiaires sur les ressources naturelles de la région. Qui plus est, il n'est prévu aucune construction d'infrastructure importante et la région est bien électrifiée, de sorte que la production agro-industrielle devrait pouvoir utiliser une source d'énergie déjà en place. Tous les services d'assistance technique fournis par des prestataires privés comprendront des éléments d'étude d'impact et respecteront les bonnes pratiques de conservation des sols, d'utilisation de l'eau et de respect de la végétation, ainsi que la réglementation des pesticides et produits chimiques. Les activités de formation, d'assistance technique et de diffusion des technologies s'appuieront sur des pratiques appropriées de conservation des sols et de l'eau.

J. Aspects novateurs

45. Les innovations du projet tiennent à trois principales orientations. Premièrement, la stratégie de développement régional en vertu de laquelle des entreprises rurales doivent être créées aux niveaux municipal et microrégional prend en compte l'ensemble des filières de production et de transformation, et non la seule promotion de la production agricole. La création de réseaux commerciaux et de comités de gestion du développement aux niveaux municipal et régional, l'élaboration de programmes et de pactes (accords entre partenaires) de développement municipal et l'élaboration de programmes et de pactes de développement microrégional sont autant de facteurs d'innovation que l'on pourra appliquer à la mise en œuvre de projets dans le Nord-Est. Deuxièmement, les innovations seront introduites par le jeu d'alliances opérationnelles associant, par exemple, le Programme d'industrialisation de l'agriculture familiale du SAF, le SEBRAE, la BDB et la BNB. Troisièmement, le projet s'attachera à renforcer les institutions décisives des entités et programmes locaux tout en veillant à équilibrer la représentation hommes-femmes. Ces objectifs seront atteints par des mesures concrètes telles que la création de centres de puériculture et des mesures visant à alléger les charges de travail ménagères, ce qui permettra aux femmes rurales de participer à des activités commerciales génératrices de revenus.

TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

46. Un accord de prêt entre la République fédérative du Brésil et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes attendues lors des négociations de prêt est joint en annexe.

47. La République fédérative du Brésil est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

48. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

49. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République fédérative du Brésil un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à quinze millions quatre cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (15 450 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} septembre 2022 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant au taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES ATTENDUES
LORS DES NÉGOCIATIONS DE PRÊT**

(Négociations de prêt non encore conclues)

1. Le Gouvernement de la République fédérative du Brésil (le "Gouvernement") ouvrira dans les 30 jours suivant la date d'entrée en vigueur et tiendra dans une banque proposée par le Gouvernement et acceptée par le FIDA un compte courant libellé en monnaie locale aux fins des opérations du projet (le "compte du projet"). Le compte du projet sera protégé contre toute compensation, saisie ou confiscation conformément aux conditions proposées par le Gouvernement et acceptées par le FIDA. Le directeur du projet et le fonctionnaire chargé de l'administration et des finances seront pleinement habilités à gérer conjointement le compte du projet.
2. En vue de l'exécution du projet, le Gouvernement mettra le produit du prêt à la disposition de l'organisme d'exécution chef de file et de chaque partie au projet conformément au programme de travail et budget annuel (PTBA) et aux procédures nationales habituellement applicables en matière d'aide au développement.
3. Outre le produit du prêt, le Gouvernement mettra à la disposition de l'organisme d'exécution chef de file et des autres parties au projet, dès qu'ils seront nécessaires, les fonds, facilités, services et autres ressources pouvant être périodiquement requis pour réaliser le projet conformément à l'Accord de prêt.
4. Pendant la période d'exécution du projet, le Gouvernement fournira également pour les opérations du projet, au titre des fonds de contrepartie, un montant global représentant l'équivalent de 22 760 000 USD, conformément aux procédures nationales habituellement applicables en matière d'aide au développement. À cette fin, le Gouvernement ouvrira au budget les crédits correspondant à la première année d'exécution du projet et ouvrira chaque année à l'avance, pour chaque exercice, des crédits correspondant aux fonds de contrepartie prévus dans le PTBA pour l'année d'exécution considérée.
5. Le Gouvernement devra ouvrir le compte spécial dans les 30 jours suivant la date d'entrée en vigueur.
6. Le Gouvernement fera en sorte que le PTBA pour la première année d'exécution du projet ait été approuvé par le FIDA dans les 90 jours suivant la date d'entrée en vigueur.
7. L'accord avec le SEBRAE, dont la version préliminaire aura été approuvée par le FIDA, devra avoir été signé et remis à ce dernier dans les 90 jours suivant la date d'entrée en vigueur.
8. Le Gouvernement fera en sorte que le manuel d'exécution du projet soit approuvé dans les 90 jours suivant la date d'entrée en vigueur.
9. Une copie de l'accord conclu avec chaque institution financière, tel qu'il aura été agréé par le FIDA, devra avoir été remise à ce dernier dans les 90 jours suivant la date d'entrée en vigueur, et toutes les conditions préalables à l'entrée en vigueur dudit accord (autre que l'entrée en vigueur des documents relatifs au prêt) devront avoir été remplies.
10. Afin de maintenir de saines pratiques environnementales, comme requis par les *Conditions générales applicables au financement du développement rural*, les parties au projet suivront des pratiques appropriées de lutte contre les ravageurs et, à cette fin, le Gouvernement veillera à ce que les

pesticides fournis dans le cadre du projet ne comprennent aucun pesticide soit interdit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et ses avenants, soit visé aux tableaux 1 (très dangereux) et 2 (dangereux) de la *Recommended Classification of Pesticides by Hazard and Guidelines to Classification 1996-1997*, de l'Organisation mondiale de la santé, et ses avenants.

11. Pendant toute la période d'exécution du projet, le Gouvernement: i) encouragera l'égalité entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à toutes les ressources et tous les services du projet; ii) appliquera des méthodes de diagnostic tenant compte du ciblage sexospécifique; iii) élaborera des programmes d'assistance consultative axés sur l'hétérogénéité des rôles; iv) appuiera une participation efficace des hommes, des femmes, des adultes et des jeunes aux organisations de producteurs, aux instances de discussion et à tous les processus de prise de décision; et v) évaluera la contribution des hommes et des femmes au revenu familial. L'égalité entre hommes et femmes sera l'une des priorités spécifiques des activités ci-après: i) formation; ii) identification des bénéficiaires des deux sexes; et iii) réalisation d'une enquête de référence et mise en place d'un système de suivi comportant notamment des indicateurs ventilés par sexe, comme prévu dans le cadre logique.

12. Le système de suivi et évaluation (S&E) du projet suivra le *Guide pour le S&E des projets du FIDA* et constituera un outil de gestion et d'évaluation de l'impact social fondé sur la base de données constituée à la suite de l'étude de référence menée dans la zone du projet. Le système de S&E sera fondé sur des indicateurs de performance ventilés par sexe, par localité et par date ainsi qu'en fonction des différentes catégories de bénéficiaires et de prestataires de services techniques. Le système reposera sur un cadre logique conforme au système de suivi des résultats et de l'impact du FIDA, comportera une évaluation participative par les bénéficiaires et les parties au projet et sera relié au mécanisme de suivi du PRONAF. Il sera entrepris des études spéciales et organisé des séminaires au sujet de la décentralisation, de l'impact du projet sur les femmes, du développement des entreprises, de la technologie et de l'innovation.

13. Le Gouvernement exonérera de droits et taxes l'importation, l'achat et la livraison des biens, travaux de génie civil et services financés au moyen du produit du prêt.

14. Le Gouvernement assurera tous les membres du personnel du projet contre les risques de maladie et d'accident conformément aux pratiques usuelles applicables à la fonction publique nationale.

15. Les conditions ci-après sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'Accord de prêt:

- a) le comité de pilotage du projet a été dûment établi;
- b) l'UGP a été dûment établie;
- c) le directeur de projet a été dûment nommé et approuvé par le FIDA;
- d) le Gouvernement a versé l'allocation budgétaire initiale au titre des fonds de contrepartie;
- e) l'Accord de prêt a été dûment signé et sa signature et son exécution par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées conformément à toutes les procédures administratives et gouvernementales applicables;
- f) un avis juridique favorable délivré par le procureur général, acceptable par le FIDA tant en la forme que sur le fond, a été remis par le Gouvernement au FIDA.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

BRAZIL

Land area (km ² thousand) 2001 a/	8 457	Gross national income per capita (USD) 2001 a/	3 070
Total population (million) 2001 a/	172.39	GDP per capita growth (annual %) 2001 a/	0.2
Population density (people per km ²) 2001 a/	20	Inflation, consumer prices (annual %) 2001 a/	7
Local currency	Brazilian Real (BRL)	Exchange rate: USD 1 =	BRL 2.8
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1995-2001 a/	1.3	GDP (USD million) 2001 a/	502 509
Crude birth rate (per thousand people) 2001 a/	19	Average annual rate of growth of GDP a/ -1981-1991	2.9
Crude death rate (per thousand people) 2001 a/	7	-1991-2001	2.9
Infant mortality rate (per thousand live births) 2001 a/	31	Sectoral distribution of GDP 2001 a/	
Life expectancy at birth (years) 2001 a/	68	-% agriculture	9
Number of rural poor (million) (approximate) a/	n/a	-% industry	34
Poor (as % of total rural population) a/	n/a	-% manufacturing	21
Total labour force (million) 2001 a/	80.68	-% services	57
Female labour force (as % of total) 2001 a/	36	Consumption 2001 a/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	20
School enrolment, primary (% gross) 2001 a/	162 b/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	60
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2001 a/	13	Gross domestic savings (as % of GDP)	20
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita, 1997 c/	2 974	-Merchandise exports 2001 a/	58 223
Malnutrition prevalence, height-for-age (% of children under 5) 2001 d/	11 b/	-Merchandise imports 2001 a/	58 265
Malnutrition prevalence, weight-for-age (% of children under 5) 2001 d/	6 b/	-Balance of merchandise trade	-42
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2001 a/	8 b/	-before official transfers 2001 a/	-25 145
Physicians (per thousand people) 2001 a/	n/a	-after official transfers 2001 a/	-23 211
Population using improved water sources (%) 2000 d/	87	Foreign direct investment, net 2001 a/	24 895
Population with access to essential drugs (%) 1999 d/	0-49	Government Finance	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2000 d/	76	Overall budget balance (including grants) (as % of GDP) 2001 a/	-8 a/
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 2001 a/	27 a/
Food imports (% of merchandise imports) 2001 a/	6	Total external debt (USD million) 2001 a/	226 362
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2000 a/	1 397	Present value of debt (as % of gross national income) 2001 a/	49
Food production index (1989-91=100) 2001 a/	151	Total debt service (% of exports of goods and services) 2001 a/	75
Cereal yield (kg per ha) 2001 a/	3 095	Lending interest rate (%) 2001 a/	58
Land Use		Deposit interest rate (%) 2001 a/	18
Arable land (as % of land area) 2000 a/	6		
Forest area (as % of total land area) 2000 a/	63		
Irrigated land (as % of cropland) 2000 a/	4		

a/ World Bank, World Development Indicators database CD ROM 2003.

b/ Data are for years or periods other than those specified.

c/ UNDP, *Human Development Report, 2000*.

d/ UNDP, *Human Development Report, 2003*.

PREVIOUS IFAD FINANCING IN BRAZIL

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Acronym	Currency	Approved Loan Amount	Disbursement (as % of approved amount)
Ceara Second Rural Development Project	World Bank	World Bank	O	4 Dec 80	17 Jun 81	31 Dec 87	L-I-51-BR	SDR	15 600 000	80%
Low-Income Family Support Project in the Semi-Arid Region of Sergipe State	IFAD	UNOPS	O	2 Dec 93	16 Oct 95	30 Jun 03	L-I-344-BR	SDR	12 900 000	100%
Community Development Project for the Rio Gaviao Region	IFAD	UNOPS	O	7 Dec 95	3 Dec 96	30 Jun 06	L-I-404-BR	SDR	13 500 000	87%
Sustainable Development Project for Agrarian Reform Settlements in the Semi-Arid North-East	IFAD	IFAD	O	3 Dec 98	21 Dec 00	31 Dec 05	L-I-494-BR	SDR	17 800 000	19%

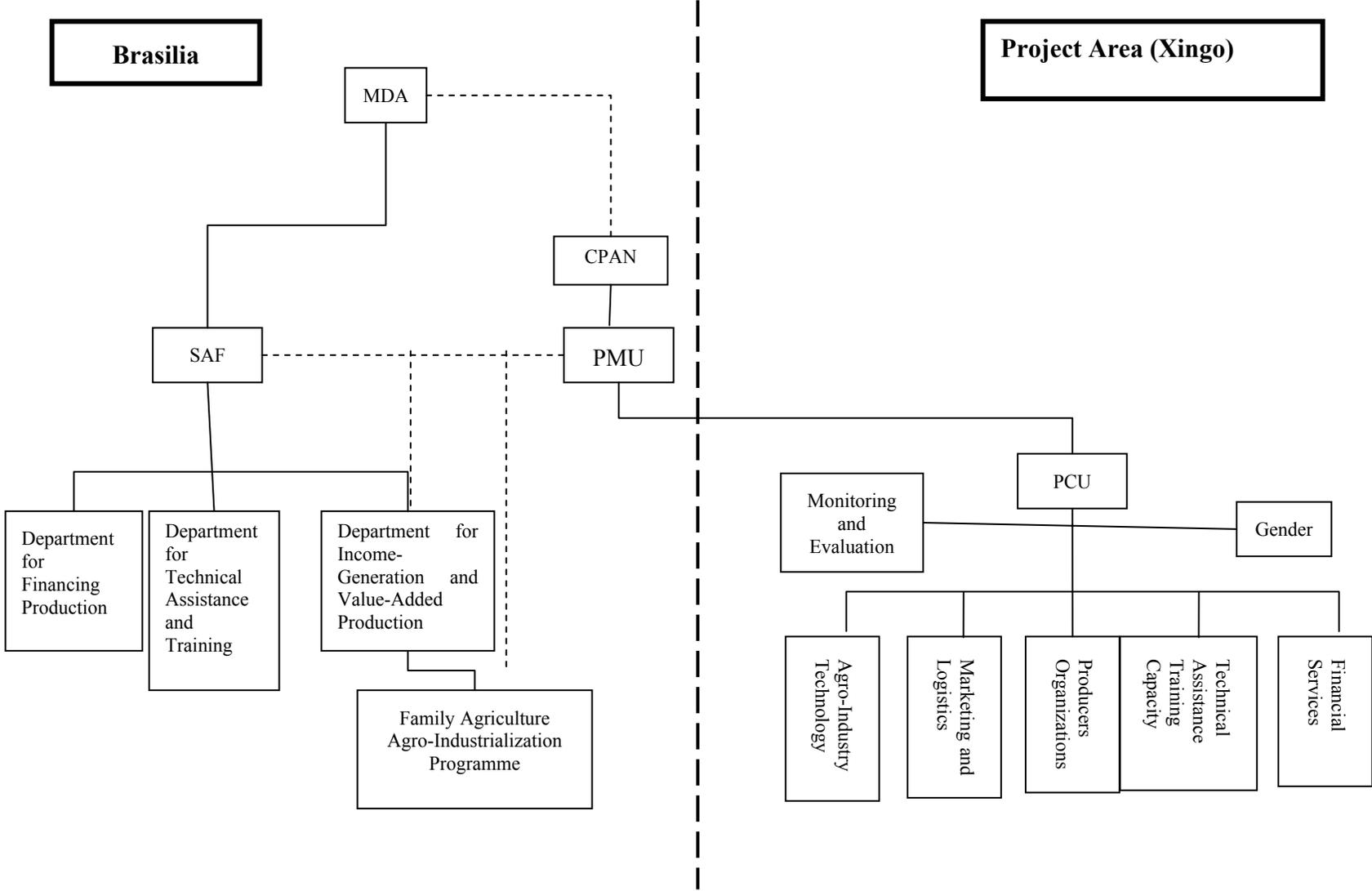
UNOPS = United Nations Office for Project Services.

MARCO LÓGICO

Objetivos	Indicadores	Medios de Verificación	Supuestos
<p>Objetivo de Desarrollo Se han reducido los niveles de pobreza e inequidad de la población pobre del semiárido del Nordeste</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Los niveles de pobreza rural se reducen en un 50% hasta el año 2015. • El Índice de Desarrollo de Género aumenta de acuerdo a las metas nacionales de desarrollo (para el año 2015). 	<ul style="list-style-type: none"> • Encuesta de hogares • Estudios sobre las metas del milenio 	
<p>Objetivos del proyecto</p> <p>Los pobres rurales mejoran sus capacidades de negocios/organizacionales y aumentan sus ingresos mediante:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La inserción sustentable y rentable de microempresas rurales vinculadas en el mercado; • El uso y manejo de recursos financieros; • Incorporando a las mujeres pobres rurales en la economía local y apoyando para mejorar los desequilibrios de género; 	<ul style="list-style-type: none"> • Cerca de 20 000 pobres rurales se benefician de financiamientos y servicios rurales del Programa, siendo el 40% mujeres y un 15% jóvenes. • Las actividades rentables de hombres y mujeres (orientadas al mercado) incrementan los ingresos en al menos el 50% de los hogares rurales pobres. • 5 000 mujeres están en condiciones de operar sus propios negocios. • 15 empresas de asistencia técnica de apoyo a microempresas y 2 intermediarios financieros operando permanentemente en el área del Proyecto con un enfoque de equidad de género. • Se generan 40 000 nuevos puestos de trabajo • Aproximadamente un 60% de las mujeres microempresarias acuden a servicios de apoyo de cuidado de niños mientras laboran. • El 60% de las microempresas apoyadas incluyen medidas de sostenibilidad ambiental. • 60% de reducción de la prevalencia de desnutrición en niños (peso por edad) en las familias de beneficiarios. • 60% de hogares aumentan sus activos de capital. 	<ul style="list-style-type: none"> • Censos y estudios • Estudio de base • Informes de SyE • Estudios de impacto • Contratos de negocios • Información generada para RIMS, medio término y final 	<ul style="list-style-type: none"> • Se agilizan los mecanismos de intermediación entre la institucionalidad de gobierno (Estado Federal, Estado y Municipios) y la sociedad civil.
<p>Producto (resultado) 1: Servicios Técnicos de Apoyo</p> <p>1.1 Promoción e identificación de negocios</p> <ul style="list-style-type: none"> • Las empresas existentes y las nuevas consolidan su organización y se orientan a negocios • En Municipios operan Comités Gestores de Desarrollo y redes de negocios <p>1.2 Asistencia Técnica</p> <ul style="list-style-type: none"> • Los beneficiarios/as organizados adquieren capacidades productivas y de gestión • El enfoque de género se incorpora en las actividades de apoyo a los grupos microempresariales 	<ul style="list-style-type: none"> • En al menos 80 municipios existe un convenio de cooperación con el Proyecto para el desarrollo de microempresas • 80% de las microempresas grupales y familiares recién constituidas (nuevas) cuentan con buena gestión administrativa y están aptas para la aprobación a solicitudes de créditos • 70% de los Municipios estructuran redes de emprendimientos microempresariales • La membresía de mujeres en las microempresas de acumulación crece en 40%. • 80% de las microempresas grupales y familiares reciben servicios privados de asistencia técnica. • Los servicios de las empresas incluyen elementos de impacto ambiental • 80% de las microempresas han mejorado la calidad de sus productos y los precios y volúmenes de venta 	<ul style="list-style-type: none"> • Estudio de base • Estudios de impacto. • Informes de evaluación • Reportes de SyE • Contratos de negocios 	<ul style="list-style-type: none"> • Los municipios tienen condiciones técnicas y financieras para apoyar el desarrollo de foros y redes de negocios • Las condiciones para el acceso a los mercados locales y nacionales son favorables

Objetivos	Indicadores	Medios de Verificación	Supuestos
<p>Producto 2: Servicios Financieros</p> <ul style="list-style-type: none"> Los microempresarios hombres y mujeres se vinculan sistemáticamente a los servicios financieros de los programas públicos y privados de financiamiento al pequeño productor que operan en el Nordeste. 	<ul style="list-style-type: none"> 20 cooperativas de ahorro y crédito (entidades financieras locales) se han instalado en las microrregiones en que opera el Proyecto. 80% de las microempresas apoyadas reciben créditos de PRONAF 3 500 mujeres y 6 500 hombres de las microempresas apoyadas son ahorrantes en las cooperativas de ahorro y crédito instaladas 3 500 mujeres y 6 500 hombres de las microempresas apoyadas son prestatarios de las cooperativas de ahorro y crédito instaladas. 15 cooperativas de ahorro y crédito que operan para el Proyecto alcanzan sostenibilidad operativa. 	<ul style="list-style-type: none"> Estudio de base Informes de evaluación de efectos e impactos. Reportes de SyE. Planes elaborados. Archivos de las cooperativas de ahorro y crédito 	<ul style="list-style-type: none"> PRONAF agiliza los mecanismos de traspaso de recursos financieros a las entidades intermediarias
Actividades por Componentes			
<p>Servicios Técnicos de Apoyo 1.1 Promoción y organización</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaboración de Agenda Municipal de Desarrollo y firma de Pacto de Desarrollo Elaboración de Agenda de Desarrollo Microrregional y firma de Pacto de Desarrollo Fortalecimiento de la oferta de servicios técnicos Promoción del proyecto e identificación de ideas y oportunidades de negocios Selección de empresas y grupos beneficiarios Elaboración de diagnósticos y planes de negocios y solicitudes de crédito Promoción de contactos comerciales para facilitación del mercadeo Fortalecimiento organizacional en empresas existentes de subsistencia y en nuevas empresas <p>1.2 Asistencia Técnica</p> <ul style="list-style-type: none"> Apoyo técnico (tecnología, mercadeo, gestión empresarial) Implementación de planes de negocios 	<p>Servicios Financieros</p> <ul style="list-style-type: none"> Vinculación entre entidades financieras participantes en PRONAF y usuarios a nivel local Capacitación del personal bancario, modalidades y mecanismos de crédito del PRONAF Capacitación a usuarios uso y manejo del crédito Solicitud de créditos Constitución de Fondos de Aval Apoyo para el fortalecimiento de Fondos de Aval Exploración y contacto con el sistema financiero local no-bancario Fortalecimiento de cooperativas de ahorro y crédito Consolidación de un sistema financiero rural 	<p>Acciones de Género</p> <ul style="list-style-type: none"> Capacitación a técnicos de empresas prestadoras de servicios técnicos Sensibilización a autoridades locales Capacitación en liderazgo a mujeres de microempresas grupales Asesorías técnicas Identificación e inversión en acciones de alivio a las tareas domésticas Convenios con municipios y gobiernos estatales para brindar servicios de guardería infantil a las microempresarias madres de hijos menores de 6 años 	<p>Seguimiento y Evaluación</p> <ul style="list-style-type: none"> Crear sistema que vincule el Sistema de seguimiento y evaluación del Proyecto con los instrumentos de monitoreo de PRONAF Establecer y aplicar encuesta de Estudio de Base Establecer los indicadores de seguimiento y evaluación Montar el sistema de seguimiento y evaluación Capacitar a asistentes técnicos y promotores de negocios en metodologías de monitoreo de las acciones de apoyo a beneficiarios.

ORGANIZATIONAL CHART



LA ESTRATEGIA DE GÉNERO EN EL NORDESTE DEL BRASIL

1. **Estrategia de género.** La estrategia tendiente a superar los problemas de la pobreza rural mediante el desarrollo y/o consolidación de negocios de pequeña escala o microempresas incorpora los aspectos de género como un enfoque transversal y coherente con el propósito de posibilitar un acceso equitativo por parte de hombres y mujeres, adultos y jóvenes, a todos los servicios y decisiones relacionados con los servicios del proyecto. La estrategia reconoce la heterogeneidad de arreglos y estructuras familiares existentes. La estrategia diferenciada prevé: i) analizar la división del trabajo; ii) favorecer la incorporación y participación efectiva de las mujeres y los jóvenes en los negocios; iii) definir cuotas de participación de mujeres y jóvenes en cursos especializados y, una oferta de servicios atenta a las restricciones y características específicas de los negocios que desarrollan las mujeres y los jóvenes.
2. **Aspectos de género en la zona del proyecto.** Las mujeres participan y en muchos casos se encargan de la generación de una parte relevante del ingreso familiar en el trabajo productivo y asisten a las reuniones comunitarias, pero sus actividades se perciben como circunscritas a la esfera doméstica, su trabajo de producción hortícola o de cría de animales menores es considerado “no productivo”, así como su participación en labores de preparación de suelos, siembra, cosecha y procesamiento es referida como una “ayuda”.
3. Las condiciones de pobreza de la población-objetivo del proyecto son particularmente críticas para los segmentos de las mujeres y jóvenes. En el área del Proyecto, un efecto visible de este proceso es la exclusión progresiva y persistente de los segmentos más pobres, agudizando disparidades de género, etáreas y entre zonas geográficas. Se han profundizado las relaciones desiguales entre capital, fuerza de trabajo y procesos de producción, acelerando un proceso de diferenciación social y productiva en detrimento de las mujeres y de los jóvenes. Los jóvenes y las mujeres del área del Proyecto son los segmentos más frágiles y siguen enfrentándose a múltiples obstáculos para mejorar su posición, contribuir al desarrollo y obtener ventajas de éste. El acceso desigual por parte de las mujeres y jóvenes a los recursos y al mercado del trabajo caracteriza su situación y determina su dificultad en acceder a los programas de desarrollo y a la toma de decisiones en los espacios de representación.
4. Es el caso del programa de reforma agraria, que presenta graves asimetrías de género, las mujeres catastradas corresponden sólo a un 12,6% del total. A pesar de que la legislación brasileña no excluye ni discrimina a estos segmentos las actitudes burocráticas de las instituciones encargadas de seleccionar a los beneficiarios y catastrarlos los excluyen sistemáticamente del beneficio. Ello por dos razones principales: en primer lugar porque la oferta pública de políticas y de programas para el sector rural está dirigida a la familia y, en segundo lugar, porque las actitudes de mujeres y hombres en las zonas rurales refuerzan estereotipos tradicionales respecto del acceso y participación de mujeres y jóvenes. La imposibilidad de acceder a la propiedad de la tierra impide la representación por parte de mujeres y jóvenes en los sindicatos, organizaciones y cooperativas.
5. Los aspectos de género tienen especial relevancia en este proyecto centrado en el desarrollo de emprendimientos rurales, actividad que puede ofrecer interesantes opciones de generación de ingreso para mujeres y jóvenes. La importante experiencia específica acumulada en los proyectos Prosertao y Pro-Gavião será ampliada y fortalecida mediante la aplicación del enfoque de género en todas las acciones del proyecto, así como con actividades específicas que permitan la plena equidad de género. El proyecto contemplará mecanismos de inclusión y representación de mujeres y jóvenes, de manera tal que las demandas de desarrollo local no resulten sesgadas y excluyentes. En el caso de la metodología de Desarrollo Local Integrado Sostenible (DLIS), se incorporarán criterios que aseguren la participación de mujeres y jóvenes en los foros, así como el levantamiento de sus propias demandas. Se tomará en cuenta el carácter multisectorial y segmentado de las actividades de la economía familiar que necesita una amplia gama de propuestas de apoyo. La estrategia de

focalización para los más pobres contará con instrumentos que permitan ofrecer opciones de generación de ingresos a grupos de beneficiarios que no tienen acceso a los instrumentos normales de crédito y a los servicios de apoyo. El enfoque de género buscará potenciar las oportunidades de participación más equitativas e igualitarias entre hombres y mujeres pobres del medio rural.

6. Para promover la incorporación de mujeres y jóvenes el proyecto, reconociendo la heterogeneidad de arreglos y estructuras familiares existentes establecerá en los POA resultados anuales específicos a lograrse con mujeres y con jóvenes, definirá metas anuales de atención directa a mujeres y jóvenes en cada componente, apuntando a una meta de incorporación de beneficiarios de los cuales el 40% sean mujeres y el 15% jóvenes.

7. **Emprendimiento Juvenil y género.** El Proyecto desarrollará esfuerzos específicos para incorporar a los jóvenes al proceso de planificación del desarrollo municipal y para fortalecer sus capacidades emprendedoras, mediante la implementación de un programa de Emprendimiento Juvenil¹. El Programa de Emprendimiento Juvenil (PEJ) formará adolescentes con el objetivo de sensibilizarlos sobre el desarrollo local e incentivarlos a permanecer en el municipio participando en la gestión del desarrollo. Consiste en la capacitación y acompañamiento de los jóvenes a través de instructores y tutores/promotores. Los primeros son educadores que transmiten a los adolescentes contenidos específicos relacionados con la participación ciudadana y la capacidad emprendedora. Los adolescentes serán seleccionados mediante una convocatoria abierta realizada por los Comités Gestores Municipales. Los postulantes son jóvenes que deberán tener entre 14 y 19 años, que provengan de una familia pobre rural, que se encuentren cursando o hayan terminado sus estudios secundarios y que cuenten con el apoyo de sus comunidades. Se tratará de que las condiciones para el acceso se ajusten a los requisitos establecidos por la línea de crédito PRONAF JOVEM a fin de facilitar su acceso al financiamiento para implementar iniciativas de negocios.

8. **Género. Restricciones y limitaciones para el desarrollo de microempresas encabezadas por mujeres.** Factores ligados a la dedicación al trabajo doméstico y reproductivo impiden a las mujeres pobres rurales transformar sus pequeños negocios de subsistencia y de permanente inestabilidad en formas más empresariales y sostenibles. El mayor obstáculo para el desarrollo de microempresas rurales de mujeres pobres está casi siempre ya definido en el momento de la selección del rubro o actividad: la mayor parte de las microempresas de mujeres se dedican a actividades “compatibles” con su rol doméstico y con fracciones de tiempo. Factores externos como acceso al crédito, a la capacitación, el tiempo destinado al entrenamiento y mejoramiento técnico y empresarial, están entre los elementos que limitan el desarrollo económico de las microempresas de mujeres.

9. Es necesario reconocer la heterogeneidad de arreglos y estructuras familiares que se dan, especialmente en función de los microempresas. En algunos casos, todos los integrantes de un hogar participan o están incorporados en todos los ámbitos de la producción o gestión de un negocio “familiar” (Ej. Producción de leche de cabra y venta de queso). En otro tipo de actividades o negocios, sólo participan las mujeres de la familia (ciertas artesanías) o sólo los jóvenes (producción de miel). La participación depende de: i) la naturaleza del negocio (sus exigencias productivas); ii) la estructura familiar; iii) la importancia que tenga la actividad microempresarial dentro de la estrategia de generación de ingreso; y iv) el grado de dotación de recursos, capital y la posibilidad de incorporar innovaciones técnicas.

10. **El Proyecto propone incorporar los aspectos de género:** i) propiciar la equidad de hombres y mujeres en el acceso a todos los servicios del Proyecto, ii) aplicar metodologías de diagnóstico de las microempresas que tomen en cuenta enfoque de género, iii) desarrollar asesorías focalizadas y atentas a la heterogeneidad de roles, iv) apoyar e incentivar la participación efectiva de los usuarios hombres y mujeres, adultos y jóvenes, en las organizaciones de productores, en los foros y en todos los

¹ Metodología de Protagonismo Juvenil desarrollada por SEBRAE y aplicada en Xingó.

procesos de toma de decisiones. El Proyecto puede utilizar como guía el Manual de Diagnóstico con Enfoque de Género que produjo y utilizó el Proyecto Prosertao financiado por el FIDA, en Sergipe.

11. Las principales acciones del Proyecto para aplicar el enfoque de género son:

- **Capacitación.** i) para facilitadores municipales y promotores; ii) para técnicos de campo; iii) Sensibilización en género a autoridades locales; iv) capacitación especializada en liderazgo para mujeres. La capacitación en género a facilitadores, promotores y a los técnicos de campo será contratada una entidad experta en el tema de género y desarrollo rural, así como también la formación en liderazgo a mujeres microempresarias.
- **Identificación y caracterización de los usuarios.** Diagnóstico pormenorizado que identifique y caracterice los potenciales beneficiarios directos (hombres, mujeres y jóvenes): a) microempresarios preexistentes –individuales o asociados² (micro o pequeña escala) y b) nuevos grupos o individuos con ideas de negocios (con ideas precisas o grupos de interés), considerando sus restricciones y potencialidades para el desarrollo de sus negocios.
- **Establecimiento de línea base y sistema de seguimiento.** El diseño de un sistema de seguimiento y evaluación, así como de un sistema de registro del proyecto tomará datos desagregados por sexo, incorporando algunos indicadores de género en concordancia con el Marco Lógico del Proyecto.
- **Visualizar y valorizar el aporte de mujeres y hombres al ingreso familiar** para los cual se diseñará un instrumento que recopilará información sobre la carga de trabajo y el aporte en jornadas y monetario de mujeres y hombres al ingreso. Desarrollo de un análisis del impacto de estos aportes en la generación de ingreso. Desarrollo de una metodología para validar este aporte monetario.

² Productor individual: Individuo que opta por articular su producción en forma individual con el mercado de forma directa o como proveedor de empresas. Productor asociado: Grupo de personas que voluntariamente optan por formar una empresa asociada formal para desarrollar sus negocios.

